

Déclaration UE de Conformité

SafeLadder Pro avec chariot GRANVIA4 RHF518

Déclare que l'EPI décrit ci-après

SafeLadder Pro avec chariot GRANVIA4 RHF518

Est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union :

Règlement UE 2016/425 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux Equipements de Protection Individuelle
Norme harmonisée EN353-1:2014+A1:2017 / DIN EN353-1:2018 antichutes mobiles
incluant un support d'assurage rigide

L'organisme notifié :

DEKRA Testing and Certification GmbH, CE0158
Handwerkstr. 15, 70565 Stuttgart, Germany
Certification authority: Dinnendahlstr. 9, 44809 Bochum, Germany

A effectué l'examen UE de type et a établi l'attestation d'examen UE de type :

N° ZP/B009/21

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié :

APAVE SUDEUROPE, CE0082
8, rue Jean-Jacques Vernazza – ZAC Saumaty-Séon – BP 193
13322 Marseille Cedex

Fait à Bascharage, le 18 Décembre 2020

Christophe Timmermans
Managing Director

FALLPROTEC sa
43-45, ZA Op Zaemer
L-4959 Bascharage
Tél. +352/26 55 09 30
Fax. +352/26 55 09 30 55

